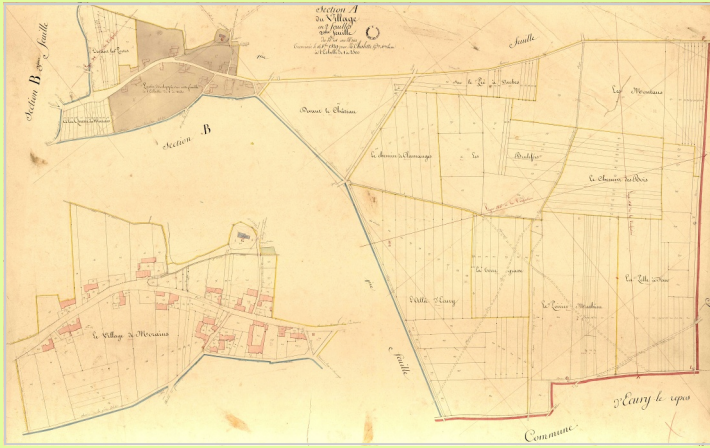
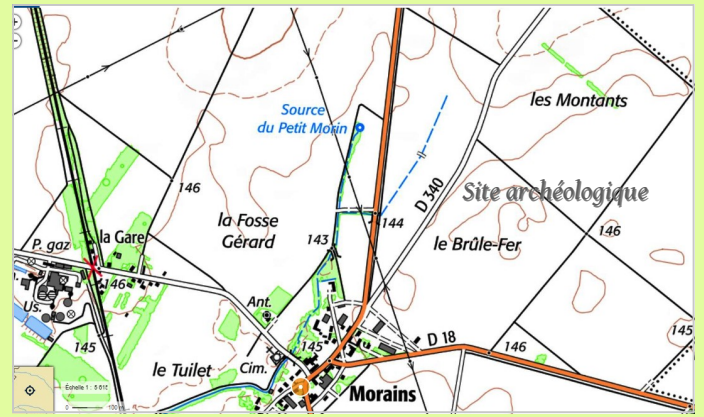


## Le Pré à vaches, extrait du cadastre napoléonien



## Le village de Morains le Petit d'après la carte IGN



Le site « Le pré à vaches », qui est en cours de fouille à la sortie de Morains, est le fruit d'un projet vieux de 20 ans, qui s'est concrétisé sur le terrain par des prospections archéologiques entreprises depuis 10 ans. La première structure que l'on a mise en évidence sur ce site est un fossé. Ce dernier, après avoir été divisé en 32 carrés, est fouillé méthodiquement par les archéologues—en raison du peu de temps qui leur reste, les archéologues ont choisi de fouiller un carré sur deux—.

Vue générale de la fouille d'un fossé



Par ce travail minutieux, les archéologues peuvent dégager progressivement une coupe. Par la suite, les chercheurs entreprennent d'enregistrer les données qu'ils ont mis en évidence par cette fouille : dans ce but, ils prennent de nombreuses photographies sur lesquelles apparaît une ardoise sur laquelle est inscrit le nom du site, des coordonnées géographiques, le type de structure que l'on est entrain de fouiller...

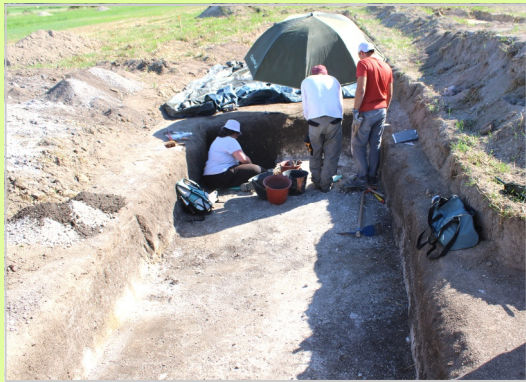


Remi Martineau présente l'ardoise où est inscrit le nom du site





Le fossé encore conservé aujourd'hui est en partie aménagé dans de la graveluche, ce qui rend la lisibilité de l'ouvrage difficile. En conséquence les archéologues procèdent à une coupe débordante qui permet de voir ainsi sur un côté, la structure archéologique.



Après avoir vu ce fossé sur lequel nous aurons une explication plus poussée dans la suite de l'exposée, l'on se dirige vers une fosse située à l'extrémité gauche, de la partie nord du site en cours de

fouille. L'on y a mis en évidence une tâche de couleur noire : il s'agit d'un creusement archéologique dans le substrat. Celui-ci était en cours de fouille ainsi qu'en atteste les photos ci-dessus.



Puis se déplaçant sur une autre partie du site, l'on rencontre une jeune archéologue qui est entrain de dessiner la structure qu'elle vient de dégager. Ce dessin est une première interprétation de ce que l'on est entrain de fouiller. On voit distinctement ici



le comblement d'un fossé.



Cette coupe archéologique, dessinée sur un dessin millimétrée a pour principale intérêt de conserver une trace d'un élément que l'on va être obligé



de détruire pour mener la suite de la fouille.



Un peu plus loin, un jeune archéologue nous laisse voir la partie du fossé qu'il est entrain de fouiller. Ce vestige est situé à l'extrémité droite de la partie nord du site.

C'est par un long travail, que le jeune archéologue a pu dégager au fond de ce fossé, une série de trous de poteaux. Cette tranchée avec des trous de poteaux cor-

respond aux vestiges d'une enceinte en bois protégeant à l'origine une zone d'habitat.

Le pourtour de ces poteaux, constitutif de l'enceinte, voit ces parties basses retassées avec de la craie. Leurs extrémités ont dû être brûlées pour leur assurer, le temps avançant, une meilleure conservation dans le sol. Le résultat d'une telle pratique est que l'on peut, lors des fouilles, exhumer des micros-charbons, dont la découverte permettront de dater avec bien plus de précision, la structure archéologique.



A proximité de cet autre vestige de fossé, les archéologues ont mis au jour, un bâtiment dont l'une des extrémités forme une abside. Dans le périmètre de ce bâtiment, l'on a trouvé une parure en nacre (que l'on trouve plutôt dans une sépulture).

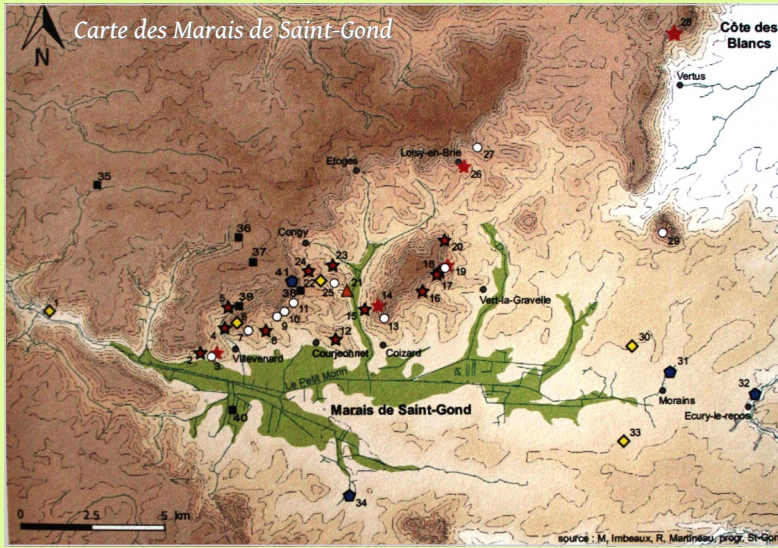
Comme pour le reste du site, l'équipe d'archéologues cherche à documenter au mieux la découverte de ce fossé. Dans ce but ils prennent sous tous les angles possibles des photos de ladite élévation afin de pouvoir les utiliser dans le cadre de la technique de la photogrammétrie. Cette dernière permet de reconstituer à partir de photos, la structure archéologique en 3 D.

Cette structure comme toutes les autres doit être détruite à cours terme pour arriver au fond du fossé. C'est donc pour cela qu'il est nécessaire de garder une trace tangible des trous de poteaux que l'on avait précédemment mis au jour.



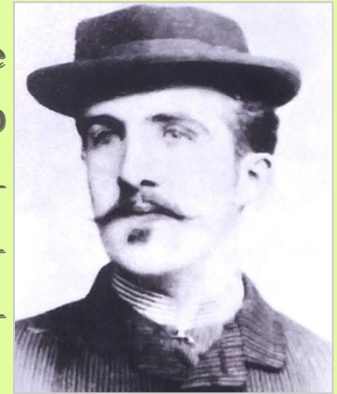
Vue des vestiges de trous des poteaux constituant à l'origine une palissade

Après ce rapide tour du site, pour voir les archéologues encore en action, Remi Martineau tente de nous le replacer dans un contexte historique. Le site de Morains-le-Petit remonterait à la période Néolithique et aurait été encore occupé à l'âge des métaux (Ages du Bronze et du Fer).



Ce site est tout à fait contemporain des hypogées, des allées couvertes et des minières de silex subsistant dans la région naturelle des Marais de Saint-Gond (datés de -3500 — -3000 ans avt JC).

Le Baron Joseph de Baye



C'est un site majeur : de fait, cela fait plus de 150 ans, depuis les premières fouilles entreprises-

par le Baron Joseph de Baye, que l'on cherche des habitats remontant au Néolithique dans la région des Marais de St-Gond.

Lorsqu'on a entrepris le diagnostic archéologique sur ce site, l'on a choisi de faire différents sondages parallèles. L'on a tenté en cette occasion de trouver un équilibre dans l'ouverture des sondages afin que l'on puisse arriver à les traiter dans le délai imparti.

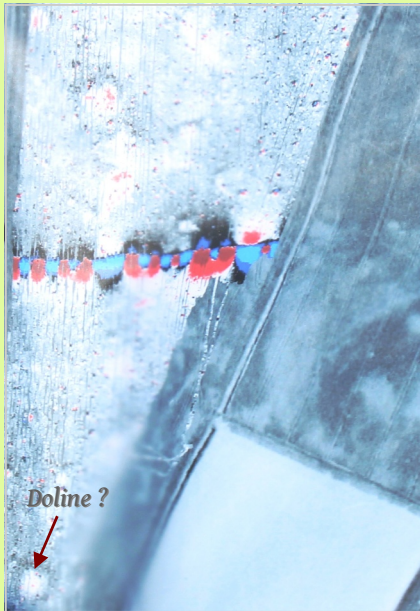


Vue du plan figurant les prospections archéologiques...



La présentation du site par Remi Martineau débute par sa partie Nord. Sa partie sud a été beaucoup moins traitée par les archéologues.

La venue d'archéologues dans le secteur de Morains n'est pas anodine : elle est le prolongement des fouilles entreprises plus anciennement par André Brisson. Fouilles qui a été l'occasion d'exhumer de nombreuses structures qu'il vide de son mobilier, qui se compose principalement de silex.



Plan du site dressé par François Lévêque

Avant d'entreprendre une nouvelle prospection archéologique du site, les archéologues l'ont étudié au travers de photos. Ils ont également fait appel à l'expertise d'un géophysicien, *François Lévêque* (de l'Université de la Rochelle), qui à l'aide d'un espèce de grand râteau, a balayé le terrain pour y déceler les infimes différences de magnétisme dans le sol.

Plan du site avec les excavation effectuées par les archéologues



Puis ce travail en amont étant réalisé, l'on a pu entreprendre l'ouverture de « fenêtres » et de tranchées sur le terrain. Par cette démarche l'on peut évaluer les vestiges qui y sont visibles et chercher à les dater. On est ici dans la première étape de terrain avant de lancer une véritable et conséquente campagne de fouilles.

Remi Martineau devant le fossé contenant des trous de poteaux



Grâce à ce diagnostic archéologique, l'on a fini par trouver un fossé et une palissade englobant sans doute un site de 2 hectares, juchés sur une légère proéminence.

Certains sites du Néolithique nous ont livré une enceinte se composant d'un fossé et d'une palissade en bois. D'autres se voyaient entourés d'une palissa-

de dépourvue de fossé. Cela semble être le cas pour le site de Morains.

En certain endroit de ce fossé, la prospection a permis de mettre au jour des tessons de poterie. Par leur style l'on peut plus aisément dater le site : il remonterait au Néolithique récent (soit – 3500— - 3000 avant JC).

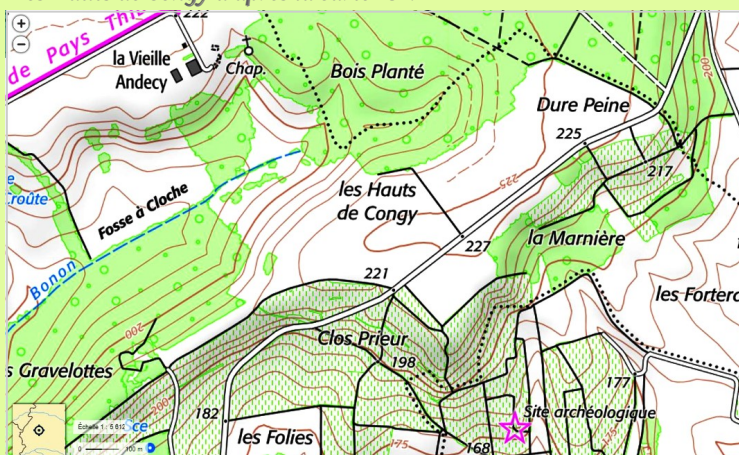
Ce diagnostic a malheureusement permis également de constater que ce site était en partie érodé. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer ce phénomène :

- Le labour profond.
- La présence d'un chemin qui est bien visible sur le cadastre napoléonien.

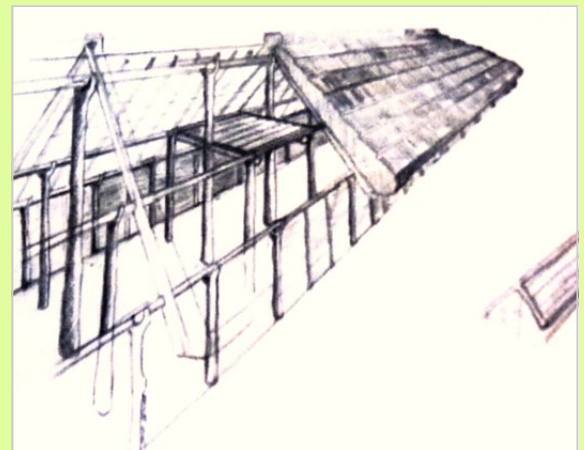
Dans cette « partie érodée » du site, seul 30 à 40 cm des structures archéologiques sont conservées.

La découverte du mobilier, principalement à l'intérieur de cet palissade de bois a permis d'établir que cet zone d'habitat était plus récent de 1000 ans, que celle que l'on a trouvé il y a quelques années au lieu-dit : « Les Hauts de Congy » à Villevenard.

Les Hauts de Congy d'après la carte IGN



Type de maisons fouillées sur le site de Villevenard



Cet habitat protégé par un enclos de bois, était occupé par des éleveurs-agriculteurs qui n'ont toutefois pas renoncé à pratiquer en certaine circonstance la chasse.

L'installation sur le site de Morains-le-Petit s'explique par la présence de dolines. Ces dernières produits de la calcification de la craie, sont de grandes cuvettes d'eau, alimentées par des remontées régulières de la nappe d'eau (estimés à 5 mètres de hauteur).

Probablement recreusées dès le Néolithique, ces dolines permettaient d'assurer l'alimentation en eau des hommes et des animaux qu'ils élevaient.

La présence de ces formations naturelles ont été bien mises en évidence par *François Lévêque* : ils a mises en évidence des anomalies blanches sur le terrain qui correspondraient à une série de dolines. Ces dernières ont au fur et à mesure du temps disparue du paysage, pa leur comblement par des vestiges archéologiques remontant au Néolithique et à l'Age du Fer (soit—500 avant JC) qui correspond à une seconde occupation du site.

*Vue du fossé contenant une série de trous de poteaux*



*Autre partie du fossé visible dans la partie gauche du cliché*

Après avoir expliqué les raisons qui ont poussé l'homme du Néolithique à s'installer sur le site, l'on peut s'intéresser de nouveau au fossé visible sur le site. Remi Martineau attire particulièrement notre attention sur une partie du site où l'on découvre non loin l'un de l'autre deux fossés (constituent-ils un seul et même ouvrage ou est ce que le second fossé constitue une réfection du fossé initial, les archéologues ne peuvent encore en l'état des recherches y répondre).

Situé à proximité immédiate du fossé visible à droite, dans le champs de vision, l'on a découvert une dépression naturelle qui a subi un comblement archéologique progressif. Y a été exhumé du mobilier de la période néolithique.



*Remi Martineau présentant les vestiges d'un bâtiment avec abside*



*Trous de poteaux disposés de façon à former une abside*

On y a trouvé également dans le même secteur, une série de trous de poteaux. Ces derniers sont disposés afin de former un arc de cercle : il s'agit des restes d'un bâtiment avec abside. Il s'agit plus précisément du fond d'une construction très étroites dont l'autre extrémités (?) étaient constituées par des poteaux faitiers (?).

Ce genre de bâtiment se rencontre le plus souvent dans une période un peu plus récente que le Néolithique : l'Age du Fer.

Vue du Dolmen du Reclus



Auprès de ces habitats, l'on trouve des sépultures : l'on peut citer *l'allée couverte de la Plaque* située sur le territoire de la commune de *Val-des-Marais* ou du *dolmen du Reclus*. L'on peut également supposer qu'il y avait peut être *des minières de silex* situées auprès du *Mont-Aimé*.

Une partie du fossé découvert lors de la phase de diagnostic



Avançant un peu plus loin dans le site, en un endroit situé auprès de la route, on trouve encore les vestiges d'un fossé à l'intérieur desquels l'on a mis par un patient travail d'exhumation des trous de poteaux. Ces derniers après avoir été précisément documentés notamment par des photos seront détruits afin de mettre en évidence le fond du fossé.



Vue du fossé en cours de fouilles



Non loin de ce fossé, l'on tombe sur une zone de graveluche qui laisse entreapercevoir en certains endroits des zones plus sombres, indices probables de la présence de vestiges archéologiques potentiels. Parmi les vestiges trouvés sur ce site, l'on a mis en évidence la présence d'ocre. Cette dernière, qui sert à l'usage de peinture corporelle, est normalement déposée dans les sépultures.



C'est particulièrement exceptionnelle de la trouver dans les zones d'habitat.

Dans cette partie du site, l'on a également mis en évidence des chablis, qui se forment par la chute d'un arbre.

*Extrémité du côté Nord du site, regardant en direction du Mont-Aimé*



A l'extrémité du site, près de la route et regardant du côté du Mont Aimé, l'on distingue une série de tâches noires. Ce sont peut être des dépressions naturelles : s'agit-il de nouveau de dolines ?

Pour être certain de la nature de ces dépressions, il faudrait creuser entre 5 et 7 mètres de profondeur. L'ayant atteint, il faudrait ensuite étayer puis établir une sorte d'escalier afin d'assurer la sécurité des fouilleurs.

Remi Martineau nous entraîne ensuite dans une autre partie de la zone nord du site. Situé au plus près de la route et regardant toujours en direction du Mont Aimé, cette partie du site nous livre l'ancien chantier de fouilles conduit par Brisson. Le mobilier qui a été découvert lors de cette fouille se trouve aujourd'hui exposée au Musée d'Archéologie d'Épernay.

*Remi Martineau devant l'ancien site de fouilles d'André Brisson*



*Vue de l'ancien chantier de fouilles d'André Brisson*

Plusieurs vue des fosses de chasse et d'une mâchoire trouvé à l'intérieur de ces dernières



Poursuivant la visite du site, l'on découvre à un endroit deux vastes fosses situées non loin l'une de l'autre. Il s'agit de deux fosses de chasse aménagée dans le but d'y faire tomber des ani-



maux. Les os qui ont été prélevés à l'intérieur de ces deux fosses, permettent de les dater du Mésolithique (- 6000 avt JC).

Vue du fossée en cours de fouilles



Ces deux fosses se trouvent aujourd'hui à l'intérieur de la zone d'habitat entourée par une palissade. Cela indique en conséquence que ces deux fosses ne sont pas contemporaines du reste du site mais qu'elles semblent plus anciennes.

Suivant ces deux fosses, l'on retombe de nouveau sur des vestiges de l'ancien fossé. On y voit très bien à l'intérieur le vestiges des poteaux ayant

constitué la palissade.

Vue des trous de poteaux visible à l'intérieur du fossé





Ci-contre : Vues du fossé et des trous de poteaux se trouvant à l'intérieur de ce dernier



Grâce aux empreintes qui sont pour certaines très bien conservées, l'on peut définir :

- si ces poteaux étaient associés par paire,
- si ces poteaux étaient des troncs complets ou des troncs équarris,
- si leurs extrémités étaient appointées.
- le diamètre qu'avait ces poteaux,
- leur inclinaisons.

L'on peut supposer que ces poteaux faisaient à l'origine pas moins de 3 mètres de hauteur. L'on peut également supposer que devant la palissade qui étaient constituées au moyen de cette série de poteaux, l'on avait crée un talus.

L'on peut se demander pour quelle raison cette palissade existait : sans doute pour protéger les occupants de la zone d'habitats d'autres communautés situées aux alentours (des conflits devaient exister puisqu'on a retrouvé des squelettes dans les hypogées avec des flèches fichées dans la colonne vertébrale ?). Les précédents fouilles ont mis en évidence que de telles com-

munités existaient par exemple à Villevenard ou à Vert-la-Gravelle.

L'existence d'une telle palissade suppose également la présence d'une ou plusieurs entrées que la fouille n'a pas encoé révélée. Ces entrées prennent généralement une forme d'entonnoirs et sont d'un grand intérêt pour les archéologues : de fait, au vue du passage, c'est là où on peut collecter le plus de mobilier archéologique. L'habitat qui se trouvait protéger par cette enceinte est encore à trouver et à étudier : l'on peut imaginer que les maisons abritaient chacune un foyer dans lequel on entretenait le feu que l'on allumait à l'aide d'un briquet. Ce dernier était constitué de deux éléments : une marcassite que l'on frottait contre un silex. L'étincelle ainsi produite permettait ensuite d'enflammer de l'amadou et de faire naître ainsi le feu....

*Ci-dessous : Remi Martineau laisse découvrir les ossements trouvés dans les Fosses de Chasse...*



Avant d'achever la visite Remi Martineau tend à nous présenter certaines parties du mobilier exhumé sur le site : des ossements d'animaux, des silex (parmi lesquels on identifie un nucleus et un racloir), des tessons de poterie.



*Ci-dessus : Silex poli trouvé sur le site du Pré à vaches*



Cette dernière devait être produite ailleurs que sur le site. En la regardant de plus près on s'aperçoit qu'il y a des inclusions de petits grain de silex.

De fait lorsqu'on réalisait ces poteries, l'on mélangeait à l'argile encore fraîche, des petits morceaux



de silex préalablement cuit au feu. Puis après fabrication de la pièce, on la pose à même le sol ou dans une fosse. Après la construc-

*Ci-dessous : Poterie avec inclusion de silex*



tion méticuleuse d'un bûcher, l'on y met le feu. L'eau alors contenue dans l'argile s'échappe alors en deux étapes : à 250 et 450°C.

Pour conclure la visite, Remi Martineau nous laisse découvrir dans la zone sud du site, une doline mise en évidence après avoir utilisée au préalable une pelle mécanique.

Cette dernière a été aménagée dès le Néolithique, subissant un « creusement en marche ». La présence de troupeaux s'abreuvant à cette doline a bien été mise en évidence : des traces de bovines y ont été miraculeusement conservées.

Son emploi également à la période des âges des métaux a été confirmé par la découverte d'un tesson de poterie daté de —500 avt JC.





